Les zones de stationnement

ZONE MAUVE
Très courte durée
Max. 30 minutes / Gratuit

ZONE ROUGE
Courte durée
Max. 2 heures / 4 €

ZONE VERTE
Moyenne durée
Max. 4 heures / 3 €

ZONE ORANGE
Longue durée
Max. 8 heures / 4 €

ZONE BLEUE
Courte durée
Max. 3 heures / Gratuit
(disque de stationnement obligatoire)

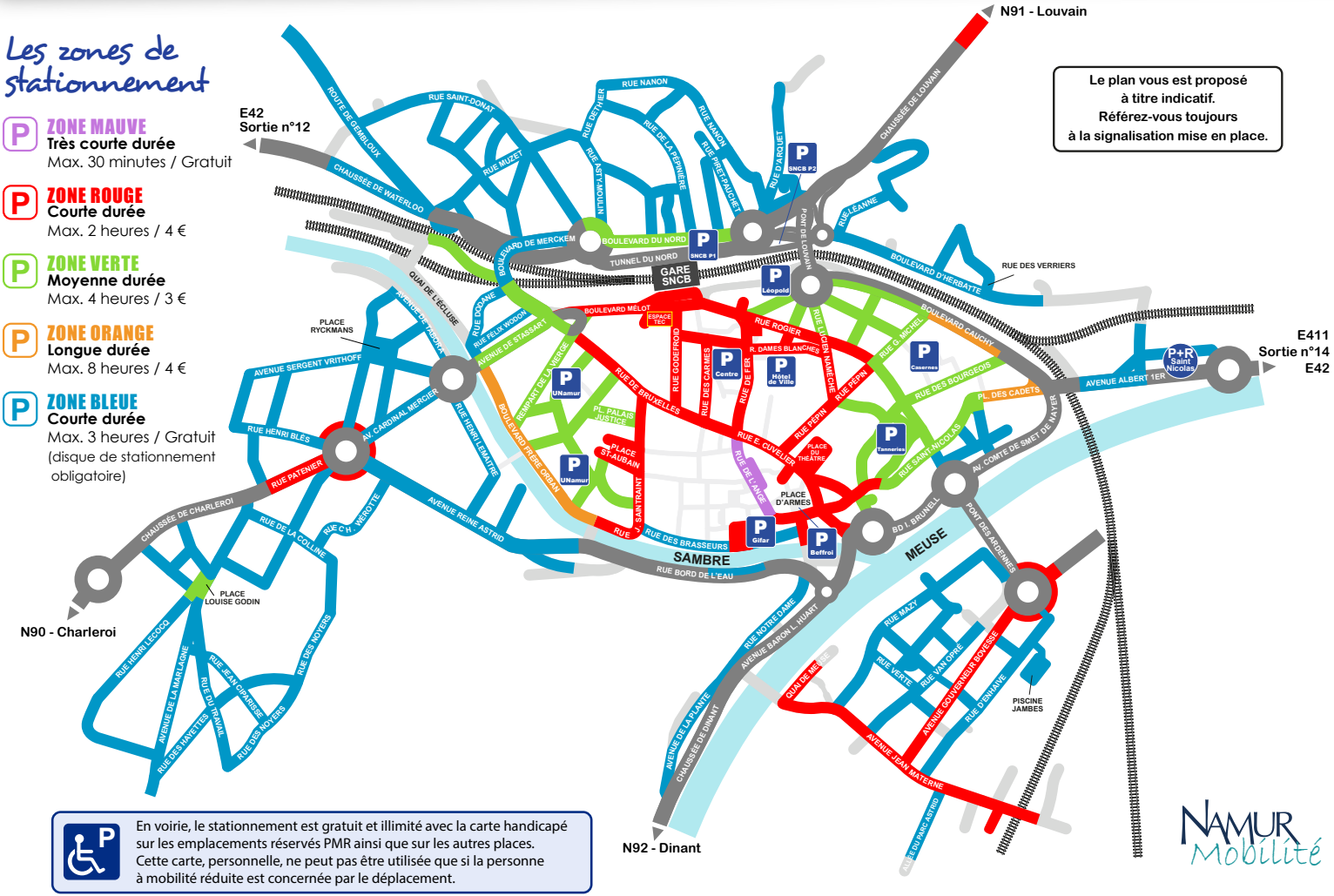

Le plan vous est proposé à titre indicatif. Référez-vous toujours à la signalisation mise en place.

En voirie, le stationnement est gratuit et illimité avec la carte handicapé sur les emplacements réservés PMR ainsi que sur les autres places. Cette carte, personnelle, ne peut pas être utilisée que si la personne à mobilité réduite est concernée par le déplacement.

NAMUR Mobilité

Éditeur responsable : Ville de et à 5000 Namur - Janvier 2018